|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **الجمهوريــة الجزائريــة الديمقراطيــة الشعبيـــة*****People's Democratic Republic of Algeria*****وزارة التعليــم العالــي و البحــث العلمــي*****Ministry of Higher Education and Scientific Research*** **جامعـــة عبد الحميــد بن باديــس - مستغانــم*****Abdelhamid Ibn Badis University of Mostaganem*** |  |
|  |

**Annexe 4**

**Catégorisation des revues scientifiques**

***Catégorie exceptionnelle :*** *les revues « Nature » et « Science ».*

**Catégorie A+*:****Les revues scientifiques indexées dans le Web of Science (WOS) de Thomson Reuters (avec Impact Factor) qui se trouvent dans le Top 10% des micro domaines.*

***Catégorie A :*** *Les revues scientifiques indexées dans le Web of Science (WOS) de Thomson Reuters. C'est la catégorie minimale qui permet la visibilité des institutions.*

*Pour ces deux (02) premières catégories, il s’agit de la liste du JCR (Journal Citation Report) de Thomson Reuters.*

***Catégorie B :*** *Elles proviennent de bases sélectives et doivent avoir au moins une pérennité deux années.*

* *La liste « All databases » de Thomson Reuters (Medline, INSPEC, Biosis...etc);*
* *La liste de SCOPUS ;*
* *Les annales archéologiques Arabes-Syriennes ;*
* *La liste de DE GRUYER;*
* *La liste actualisée de l'AERES ;*
* *La liste actualisée d'European Reference lndex for the Humanities (ERİH) ;*
* *La liste des revues scientifiques ABDC (Australian Business Deans Council) ;*
* *La liste des revues scientifiques CNRS ;*
* *La liste des revues scientifiques du Journal Quality List ;*
* *La liste des revues scientifiques Financial Times ;*
* *La liste des revues validées par la commission scientifique nationale de validation des revues.*

***Catégorie C :*** *Ces revues concernent les revues scientifiques nationales qui répondent aux critères établis par la Commission Scientifique Nationale de Validation des Revues Scientifiques à savoir :*

* *La revue doit figurer sur la liste des revues validées par la Commission Scientifique Nationale de Validation des Revues Scientifiques ;*
* *La revue doit avoir au moins une pérennité deux années et quatre (04) numéros.*
* *La revue doit être non payante (les auteurs ne payent pas pour publier) ;*
* *La revue doit disposer d’une version électronique,(les articles complets et le numéro en entier sont téléchargeables séparément);*

*La revue doit vérifier les critères suivants :*

* *Disposer d’un ISSN.*
* *Déclarer la périodicité de la régularité de parution.*
* *Citer dans les pages de présentation, les domaines scientifiques couverts par la revue.*
* *Disposer d’un éditeur en chef et d’un comité éditorial international.*
* *Faire apparaitre l’éditeur et le lieu de l’édition dans les pages de présentation de la revue.*
* *Faire apparaitre les noms et l’affiliation institutionnelle de l’éditeur en chef et des membres du comité éditorial dans les pages de présentation de la revue.*
* *Disposer des adresses postales et électroniques du secrétariat de la revue et les mentionner dans les pages de présentation.*
* *Faire apparaitre le titre complet, le logo bibliographique, l’ISSN, le dépôt légal, le volume, le numéro, et la date dans les pages de présentation.*
* *Disposer d’une feuille de style (sous format DOC et/ou TEX et/ou LATEX, etc....) qui doit présenter des instructions aux auteurs.*
* *Indiquer la procédure de soumission.*
* *Disposer d’une table des matières de chaque numéro édité indiquant le titre des articles, les auteurs et les pages initiales.*
* *Inclure dans chaque article de la revue l’affiliation institutionnelle des auteurs, la date de réception, la date de révision éventuelle, la date d’acceptation, le(s) résumé(s), les mots clés.*
* *Assurer, au moins, deux (2) référés pour l’expertise de chaque article.*

*La revue doit mentionner et solliciter l’originalité des travaux dans la note de présentation des instructions aux auteurs.*